



TARIF 03 EN VIGUEUR A PARTIR DU 1er janvier 2024

03

Patte Alainrue Georges Simpson 72
1083 BRUXELLES

BON DE COMMANDE & CONTRAT DE LOCATION
THE HUMAN SPLASH & AQUA FUN

CHOIX N°1 :

Location **THE HUMAN SPLASH** livré dans Bruxelles et dans un rayon de 50 km - (au-delà, voir contrat rubrique transport) **au prix de 240,00 EUROS pour une journée** avec un supplément de 160,00 EUROS par journée supplémentaire.

CHOIX N°2 :

Location **THE HUMAN SPLASH** non livré (enlèvement par vos soins) **au prix de 200,00 EUROS pour une journée** avec un supplément de 160,00 EUROS par journée supplémentaire.

CHOIX N°3 :

Location **AQUA FUN** livré dans Bruxelles et dans un rayon de 50 km - (au-delà, voir contrat rubrique transport) **au prix de 160,00 EUROS la journée** avec un supplément de 100,00 EUROS par journée supplémentaire.

CHOIX N°4 :

Location **BOBBY L'EPONGE DUO** livré dans Bruxelles et dans un rayon de 50 km - (au-delà, voir contrat rubrique transport) **au prix de 160,00 EUROS la journée** avec un supplément de 100,00 EUROS par journée supplémentaire.

=====
NOM : Prénom : Tel./GSM :

ATTENTION !! Nous avons besoin d'un numéro en service c'est-à-dire joignable y compris LE JOUR DE LA LOCATION !!!

ADRESSE (de facturation s'il y a lieu) :

.....N° de TVA :

e-mail :

DATE DE L'EVENEMENT : NOMBRE DE JOUR(S) :

ACOMPTE :VERSE LE :

ADRESSE ET HEURE DE LIVRAISON :

TYPE DE CHOIX RESERVE :

Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu & approuvé » (OBLIGATOIRE également en page 2 C)

Aucune livraison n'aura lieu si nous ne sommes pas en possession de nos contrats signés et approuvés sur les deux pages !

Veuillez-nous retourner le double de la présente, dûment complété et signé, au plus vite, faute de quoi nous ne pouvons plus garantir la date demandée. Merci. Aucune commande ne sera enregistrée avant que l'acompte ne soit versé au compte avec en communication :

THE HUMAN SPLASH + la date de l'événement.

Contrat de location : voir page 2 C. Vous pouvez nous joindre par TEL ou GSM 7 jours sur 7 de 9h30' à 22h00' ou bien par fax ou par email 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations aux numéros ci-dessous.

Veuillez noter qu'en raison de l'augmentation significative des prix des carburants la livraison comprise dans un rayon de 50 km ne pourra plus dans le contexte actuel être appliquée un supplément livraison dans un rayon de 50km de € 30,00 sera compté jusqu'au retour d'une situation « normale » des prix de l'énergie. De même les frais de livraison dépassant un rayon de 50 km passent temporairement à € 1,50 le Km parcouru. Cette mesure se veut provisoire à nos conditions de livraison repressent sur le présent contrat de location.

TEL : 02/427.88.67 – GSM 0475/689.264

ING 310-0598123-10 – Code IBAN BE41 3100 5981 2310 – Code BIC BBUBEBB

Site web : www.bleuhelium.be - e-mail : bleu.helium@skynet.be

CONTRAT DE LOCATION – The HUMAN SPLASH (A LIRE ATTENTIVEMENT)

Transport : HUMAN SPLASH forfait livré GRATUIT dans Bruxelles et dans un rayon de 50 km. Au-delà, un forfait de € 1,00 le kilomètre vous sera compté.
HUMAN SPLASH forfait non livré en ce qui concerne le transport assuré par le client, l'attraction doit nous être rapportée le soir même ou le lendemain matin à 9 heures au plus tard. Le client qui assure le transport devra se présenter avec une copie de sa carte d'identité. Et avec une copie de la plaque du véhicule tracteur.
AQUA FUN & BOBBY L'EPONGE SOLO & DUO : GRATUIT dans Bruxelles et dans un rayon de 50 km. Au-delà, un forfait de € 1,00 le kilomètre vous sera compté. La reprise aura lieu le soir même ou le lendemain matin à 9 heures au plus tard.

Veuillez noter qu'en raison de l'augmentation significative des prix des carburants la livraison comprise dans un rayon de 50 km ne pourra plus dans le contexte actuel être appliquée un supplément livraison dans un rayon de 50km de € 30,00 sera compté jusqu'au retour d'une situation « normale » des prix de l'énergie. De même les frais de livraison dépassant un rayon de 50 km passent temporairement à € 1,50 le Km parcouru. Cette mesure se veut provisoire à nos conditions de livraison repris sur le présent contrat de location.

Assurance : L'assurance du locataire doit couvrir les dégâts éventuels qu'il occasionnerait à l'attraction louée, et ce, à concurrence de la valeur catalogue de celle-ci. Entendez par valeur catalogue, le prix usine (door-to-door) au moment de la transaction d'achat d'équipements de remplacement équivalents. (Le modèle des attractions détruites n'étant plus disponibles d'une année à l'autre, ce sera donc le modèle le plus proche du modèle détruit qui sera retenu). Le locataire assurera donc, auprès de sa compagnie d'assurance, les termes du présent contrat et en assumera l'exécution. Il ne pourra en aucun cas faire valoir une quelconque vétusté, une attraction amortie étant bien plus rentable qu'une structure neuve !!! In fine, il s'engage lui et/ou sa compagnie d'assurance en signant ce contrat à payer la ou les somme(s) réclamée(s) par l'usine pour le remplacement des équipements détruits. En résumé le locataire assumera le pourcentage financier non pris en charge par sa compagnie d'assurance. Même en présence du loueur, le locataire reste responsable des éventuels débordements (dégâts occasionnés lors de l'organisation de son événement). Les pièces et accessoires des jeux devront nous être restitués en fin de location. Les pièces manquantes seront facturées.

Accès : L'endroit où le HUMAN SPLASH sera mis en place doit être parfaitement accessible, une entrée suffisamment large (2 mètres) et haute (2 mètres) est indispensable ! Une porte normale suffit pour l'AQUA FUN. Dans les situations particulières, obstacle(s), escalier(s) et autres, une aide de 4 à 10 personnes (suivant difficulté) doit être prévue lors de la livraison et de l'enlèvement. Les terrains en pente ne conviennent pas.

Surveillance : Le locataire exploitera la / les attraction(s) en bon père de famille. Il s'engage à affecter en permanence et à ses frais, un préposé à la surveillance de la/les attraction(s) choisie(s) . Au cas où celle-ci serait assumée par le loueur, un montant forfaitaire de € 300,00 par surveillant et par jour de 8 heures maximum sera porté en compte plus € 50,00 par heure supplémentaire. Le locataire devra prévoir une pause repas (repas fourni par le locataire) de 30 min. et des boissons non alcoolisées en suffisance pour la ou les personnes affectées à la surveillance. Durant ce laps de temps, c'est lui-même ou un tiers de son choix qui assumera la surveillance. Le tabac et les enfants ne font pas bon ménage ! Il est donc recommandé d'interdire de fumer auprès des enfants... Y compris les parents !!!

INSTRUCTIONS DE SECURITE :

- 01°) Tenez le HUMAN SPLASH et l'AQUA FUN éloigné de toute électricité ;
- 02°) maintenez toujours l'eau à 12 cm du bord (uniquement pour le HUMAN SPLASH) ;
- 03°) UNE SEULE PERSONNE A LA FOIS peut se trouver sur la planche de la cuve du HUMAN SPLASH ou sur le tabouret de L'AQUA FUN ;
- 04°) les personnes qui ne savent pas nager ou de taille inférieure à 1 mètre 40 sont INTERDITES de HUMAN SPLASH. Pas de restrictions pour le tabouret de L'AQUA FUN !;
- 05°) TOUJOURS porter des chaussures de toile ou baskets aux pieds ;
- 06°) avisez la personne sur la planche du HUMAN SPLASH de toujours se positionner à l'avant de celle-ci afin d'éviter de se cogner la tête à la planche en sortant de l'eau ;
- 07°) il est interdit d'utiliser tout autre projectile que les balles fournies par BLEU HELIUM. Cela vaut pour le HUMAN SPLASH & L'AQUA FUN ! *Dans le cas de L'AQUA FUN il est formellement interdit d'utiliser des balles dures !!!;*
- 08°) il est formellement interdit de se tenir debout sur la planche du HUMAN SPLASH ou à l'envers, dos au grillage : « risque d'accidents graves » ;
- 09°) en position d'attente sur le HUMAN SPLASH tenez vous à l'avant de la planche les mains sur les genoux. C'est la personne assise sur la planche qui une fois prête donne le signal pour autoriser le jeu ;
- 10°) interdiction formelle d'actionner le mécanisme du HUMAN SPLASH par surprise avant que la personne sur la planche n'autorise le jeu, et ce que ce soit à la main ou encore avec les balles ;
- 11°) interdiction formelle d'actionner la cible avec les mains cela vaut pour le HUMAN SPLASH & pour l'AQUA FUN !! ;
- 12°) NE JAMAIS UTILISER LE HUMAN SPLASH OU L'AQUA FUN PENDANT UN ORAGE (RISQUE DE Foudre !!!) ;
- 13°) toujours installer le HUMAN SPLASH ou l'AQUA FUN sur terrain plat, ne jamais installer sur terrain pentu !!! ;
- 14°) le locataire exploitera le HUMAN SPLASH et/ou L'AQUA FUN en bon père de famille. Il s'engage à affecter en permanence et à ses frais, un préposé à la surveillance de l'attraction. Le HUMAN SPLASH & l'AQUA FUN ne seront en aucun cas remplis avec autre chose que de l'eau propre. Un nettoyage de € 250,00 pourra vous être facturé voire le remplacement des structures selon les dégâts constatés en cas de non respect du matériel fourni !!!

Annulation : Celle-ci doit nous être notifiée au plus tard – 96 HEURES – avant la date de la location. Si le délai d'annulation de 96 heures n'est pas respecté, 50 % du montant de la location sera dû par le client à titre d'indemnité de rupture de contrat. En cas de forte pluie nous accepterons les annulations tardives sans aucun frais.

Acompte : Celui-ci sera égal à 50 % du montant de la location et sera versé sur notre compte au moment de la commande ; avec en communication : HUMAN SPLASH et/ou AQUA FUN et la date de l'événement. Aucune commande ne sera enregistrée si les documents ne sont pas en notre possession dûment signés en page 1 et en page 2 précédés de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » et avant que l'acompte ne soit versé sur notre compte. Sauf accord écrit de notre part.

Paiement : Le solde se fera impérativement au comptant, à la livraison ou sur facture avant l'événement. En cas d'absence du locataire « responsable », celui-ci aura prévu une tierce personne pour effectuer le règlement et la réception du matériel. Dans le cas contraire, la livraison pourra être annulée !!!

ATTENTION REPRISSE : La reprise des attractions ne pourra pas forcément se dérouler à l'heure souhaitée par le client ! Les raisons en sont multiples. Toujours est-il que le locataire devra assurer une permanence (surveillance, gardiennage des attractions louées) et ce jusqu'à l'arrivée de BLEU HELIUM. Il est évident que BLEU HELIUM tâchera de respecter au plus près les horaires du locataire mais en pleine saison c'est souvent difficile voire impossible... Dans tous les cas, une information téléphonique sera donnée sur l'évolution géographique et horaire de BLEU HELIUM pour la reprise des attractions. Le client (locataire) restera responsable des biens loués jusqu'à l'arrivée de BLEU HELIUM. Le locataire prendra donc ses dispositions en ce sens !!!

Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu & approuvé » (OBLIGATOIRE également en page 1 C)
Aucune livraison n'aura lieu si nous ne sommes pas en possession de nos contrats signés et approuvés sur les deux pages !

TEL : 02/427.88.67 – GSM 0475/689.264

ING 310-0598123-10 – Code IBAN BE41 3100 5981 2310 – Code BIC BBUBEBB

Site web : www.bleuhelium.be - e-mail : bleu.helium@skynet.be